



Fiche technique N° BM0272
13-11-2024

Annule et remplace les éditions
précédentes

Application après préparation
sur supports conformes au D.T.U. 59.1

- Plâtre et dérivés (après impression) :
Plâtre lisse - Plaques de plâtre cartonées -
Enduits de plâtre
- Anciennes maçonneries (après impression)
- Anciennes Peintures :
Hydrodiluable - Glycérophthaliques - Acryliques
- Toiles de verre

Murs et Plafonds Mat Acrylique

Peinture décorative

INTÉRIEUR
9 à 11 m²/L



*Information sur le niveau d'émission de
substances volatiles dans l'air intérieur,
présentant un risque de toxicité par inhalation,
sur une échelle de classe allant de A+ (très
faibles émissions) à C (fortes émissions).

Fonction :

Peinture décorative d'aspect mat en finition, pour travaux neufs et de rénovation. Formulée à base de résine acrylique.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 7b2
AFNOR NF T 34-722 : classe D2
AFNOR NF EN 1062-1 : E3V2W1A0

Destination : INTÉRIEUR

Surfaces murales et plafonds (*plâtre et dérivés, anciennes maçonneries après impression et anciennes peintures*).

Propriétés :

- Très bonne opacité
- Excellente facilité d'application
- Masque les petites imperfections
- Lessivable (Classe 2 selon la norme NF EN 13300 (perte d'épaisseur comprise entre 5 et 20 microns après 200 frottements) après 28 jours de séchage).

Caractéristiques :



= 9 à 11 m²/L (selon le support)



= 1 h



= 6 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation** : Prêt à l'emploi - Blanc
- **Aspect en finition** : Mat
- **Matériel** : Pinceau, Rouleau antigouttes ou Pistolet
- **Dilution et nettoyage du matériel** : Eau
- **Conditionnement** : 2,5 L - 10 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité** : 1,40 à 1,50
- **Extrait sec (pondéral)** : 54 à 58 %
- **Taux de brillance à 85°** : < 5
- **Teneur en COV** : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/a) : 30 g/l (2010).
Ce produit contient max 30 g/l COV.

MISE EN ŒUVRE

Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes** du support à peindre, laver, rincer, puis laisser sécher.
 - **Anciens badigeons** : les éliminer totalement.
 - **Anciennes peintures brillantes ou satinées** : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
 - **Sur fonds poreux (plâtre et dérivés)** : appliquer notre **sous-couche plaque de plâtre**.
 - **Sur fonds poreux (anciennes maçonneries)** : appliquer notre **sous-couche universelle**.
 - **Sur supports ferreux** : appliquer une sous-couche antirouille.
- Voir les fiches techniques des produits cités.*

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.
- **Appliquer 2 couches comme suit** :
 - 1ère couche de peinture préalablement diluée à 5% d'eau.
 - 2e couche de peinture non diluée.
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur le support à peindre.
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'Humidité relative.**
- **Produit à mélanger avant utilisation.**

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine non ouvert. Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.theolaur.com ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAU Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAU Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAU Peintures - ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : + 33 (0)3 61 26 54 96

Mail : contact@theolaur.com www.theolaur.com

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015